

LA DOUBLE CONSONNE RR

I - La prononciation de la lettre R

Avant d'étudier la prononciation de la double consonne RR, voici quelques notions sur la prononciation de la lettre R.

Cette prononciation était très variée : chaque province avait sa prononciation et en quelque sorte sa langue. Ainsi, la lettre R des gascons était-elle bien roulée, mais aussi un peu avalée – la lettre R des bourguignons était très proche du L, c'était une consonne liquide – etc... Les parisiens ne prononçaient guère la lettre R placée à la fin d'un mot : ils disaient « reveni » pour « revenir ».

Notons que Louis Courcillon de Dangeau, dans ses *Essais de grammaire* de 1694, classait les deux lettres L et R dans les consonnes liquides. On est très loin de la lettre R très roulée des Espagnols.

Bertrand de Bacilly, dans ses « Remarques sur l'art de bien chanter » (édition de 1679), distingue plusieurs R :

- R liquide, qui suit une autre consonne dans la même syllabe (grace). Il doit se prononcer « avec plus de force, & comme s'il y en avoit deux, ou mesme plusieurs, selon que le mot demande plus ou moins d'expression ».

- R capitale, première lettre d'un mot (régnier). « Il faut prononcer l'*r* avec assez de force lorsqu'elle est Capitale. »

- R finale, dernière lettre d'un mot (soupir). C'est « une erreur de vouloir prononcer l'*r* avec force dans les infinitifs des verbes, lors que la Chanson n'en vaut pas la peine, comme il peut arriver dans les *Vaudevilles* ». Mais, pour ce qui est des Airs, Bacilly demande – dans certains cas, de prononcer la finale. « Pour conclusion, il est toujouors plus seur de prononcer l'*r* finale des verbes, que de la supprimer ».

- R précédent une autre consonne (parfait). Il doit se prononcer « avec plus de force, & comme s'il y en avoit deux, ou mesme plusieurs, selon que le mot demande plus ou moins d'expression ».

- R placé entre deux voyelles (colère). Il doit se prononcer « simplement & sans affectation ».

Cette classification, un peu trop rigoureuse, est celle de Bacilly. Elle concerne l'Air de cour de la seconde moitié du XVII^e siècle. Son ouvrage est surtout

intéressant, non par les « règles » qu'il fixe, mais par les défauts qu'il signale. Ces défauts devaient être courants à l'époque, et donnent une image des interprètes de ce temps.

Si l'on passe au milieu du XVIII^e siècle, nous avons beaucoup de détails dans les « Principes de la grammaire françoise » d'Antonini (1753).

1 - Prononciation « familière ».

- devant une consonne : on prononce note fils, note maison (pour notre fils, notre maison).
- mercredi : « se dit et s'écrit mécredi ».
- aimer suivi d'une voyelle : « aimer une femme » se prononce « aimé une femme ». Mais, dans la langue soutenue, on prononce la lettre r et on fait la liaison.
- mots composés de plusieurs syllabes et se terminant en -oir : la lettre r ne se prononce pas à Paris. Les parisiens disent toujours « mouchoi ».

2 – Prononciation « soutenue », celle qui nous concerne, puisque c'est celle de la musique lyrique.

- Au début d'un mot : prononciation normale. On prononce la lettre r de « ravi ».

- A la fin d'un mot :

R se prononce : « votre ami » se dit « votr'ami ».

R en fin de mot, après une voyelle autre que e ou i, se prononce.

Colmar, la lettre l est prononcée.

A la fin du mot « Monsieur », la lettre r ne se prononce jamais.

Monsieur Antoine se prononce « Monsieu'Antoine ».

ER en fin de mot ne se prononce pas : danger se prononce

« dangé » - métier se prononce « métié ».

Exceptions : « amer, cancer, fier », etc...

Exceptions : les monosyllabes « mer », « cher », etc...

Le pluriel n'y change rien. « fier » et « fiers » se prononcent de la même manière.

A la fin des mots en -air, -aur, -eur, -our, la lettre r se prononce.

Exemple : bonheur , avec r prononcé.

- Fin de phrase ou de sens :

On prononce la lettre r dans : le nôtre, le vôtre

quatre (j'en ai quatre)

les infinitifs en -oir (devoir un écu)

On voit donc que, dans la prononciation soutenue, rien n'a beaucoup changé.

II – La prononciation de la double consonne RR

Au XVII^e siècle et, semble-t-il, jusqu’au premier tiers du XVIII^e, la double consonne RR était semble-t-il assez fortement prononcée.

1618 – Maupas, Charles – Grammaire et syntaxe françoise (2^e édition).

« (...)sinon qu’elle [la lettre R] soit doublee au milieu, & lors elle rend un son fort aspre, avec prolongement de la syllabe. *Guerre, Terre, ferrer, Arre, Bourrée.* »

A ce propos, notons que l’expression « un son fort aspre » est imprécise. Les mots, toujours très grossiers pour décrire des sons, sont imprécis : qu’entend-t-on par « fort aspre » ? ces mots ne peuvent remplacer l’expression directe, hélas impossible. Lorsqu’on parle du passé, on doit être exigeant sur le travail de recherche, et très modeste quand aux résultats.

1694 – Milleran, René – Les deux gramaires fransaines.

« La double rr. Se prononce d’un son rude, comme. *Guerre, Terre, etc.* »

1730 – Restaut, Pierre – Principes généraux de la grammaire françoise.

« Dans les Futurs où les deux *rr* se prononcent fortement, comme dans *j’acquerrai, je courrai, le mourrai, &c.* on on met ordinairement en prononçant, un *e* muet entre les deux *rr*, ce qui alonge le mot d’une syllabe, & on prononce *j’acquérerai, je courerai, je mourerai, &c.* cette prononciation est très-vicieuse. Il faut prononcer les deux *rr* en un seul tems, en sorte que *j’acquerrai* ne fasse que trois syllabes, *courrai & mourrai* chacun deux. »

« Il en est de même du conditionnel présent. »

On notera que cette prononciation forte s’applique au futur et au conditionnel. Restaut ne l’applique pas systématiquement à tous les mots s’écrivant avec deux R. »

Le fait que cette remarque figure dans un ouvrage théorique, signifie généralement que le détail existait déjà depuis un certain temps.

Au milieu du XVIII^e siècle, on trouve des définitions fort différentes.

1769 – Demambre et Ambésieux.

« De deux *r* de suite dans un mot, on n’en prononce qu’un ; comme dans *barré*, qu’on dit *baré* : seulement ces deux *r* rendent la voyelle précédente plus longue ; & si c’est une *e*, il est plus ouvert, comme dans *guerre, tonnerre*. Il y a que peu d’exceptions. »

1773 – Bertera, Bartolomeo Antonio – Nouvelle grammaire.

« De deux *rr* de suite, on n'en prononce ordinairement qu'un, c'est pour quoi je les mettrai en caractères différents : *Arrêt, bârre, derrière, terre, guerre* ; & lorsque les deux devront sonner, ils seront en caractères uniformes : *erreur, errer, horreur, horrible, abhorrer, terreur, terrible, je courrais, vous acquerrez, nous mourrons.* »

Il n'y a donc pas qu'aux futur et conditionnel que les deux *rr* se prononcent fortement, mais aussi dans certains mots particulièrement expressifs, tels *erreur, horreur, terreur* ; ce sont des mots fréquent dans les livrets des ouvrages lyriques.

Voici quelques citations musicales.

1684 – Lully, Jean-Baptiste – Amadis. Page XIV.



Selon les textes que nous avons cités, les deux *r* du mot *tonnerre* sont fortement prononcés. Cependant, il faut observer que dans le mot *tonnerre*, la syllabe forte est « *er* », la fin du mot « *re* » est moins accentuée. Le compromis n'est pas aisé.

Il en est de même de la citation suivante.

1684 – Lully, Jean-Baptiste – Amadis. Page XXII.



Le tremblement sur la première syllabe du mot « *terre* » suffit à rendre la syllabe forte.

1717 – Marais, Marin – Alcione. Page 74.

Ici, les deux *r* du mot « *terrible* » seront assez fortement prononcés, aussi bien à cause de la date de l'œuvre que du sens du mot. « *fortement* », mais pas au point d'avoir l'air de dire au public : « *voyez comme je restitue bien la prononciation ancienne !* » ; ce qui détruit toute émotion chez l'auditeur.

1728 – Campra, André – Cantates françaises, livre troisième. Page 11.



Dans ce début de phrase, le tremblement placé sur la dernière syllabe du mot « terrible », accentue malheureusement le e muet. On peut éviter cette maladresse, peut-être due au graveur.

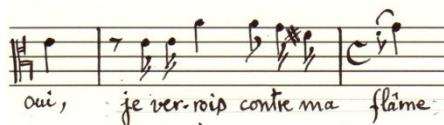
1747 – Leclair, Jean-Marie – Scylla et Glaucus. Page 102.

Dans le mot « courroux », les deux r peuvent être assez fortement prononcés, à cause du sens de ce terme.



1747 – Leclair, Jean-Marie – Scylla et Glaucus. Page 66.

Ici, les deux r se prononçaient comme un seul, et la diphtongue « oi » se prononçait « ai ».



1748 – Boismortier, Joseph de – Daphnis et Chloé, pastorale. Page 72.

Au milieu du XVIII^e siècle, les deux r du mot « arrêt » se prononçaient comme si il n'y avait qu'une lettre r.

